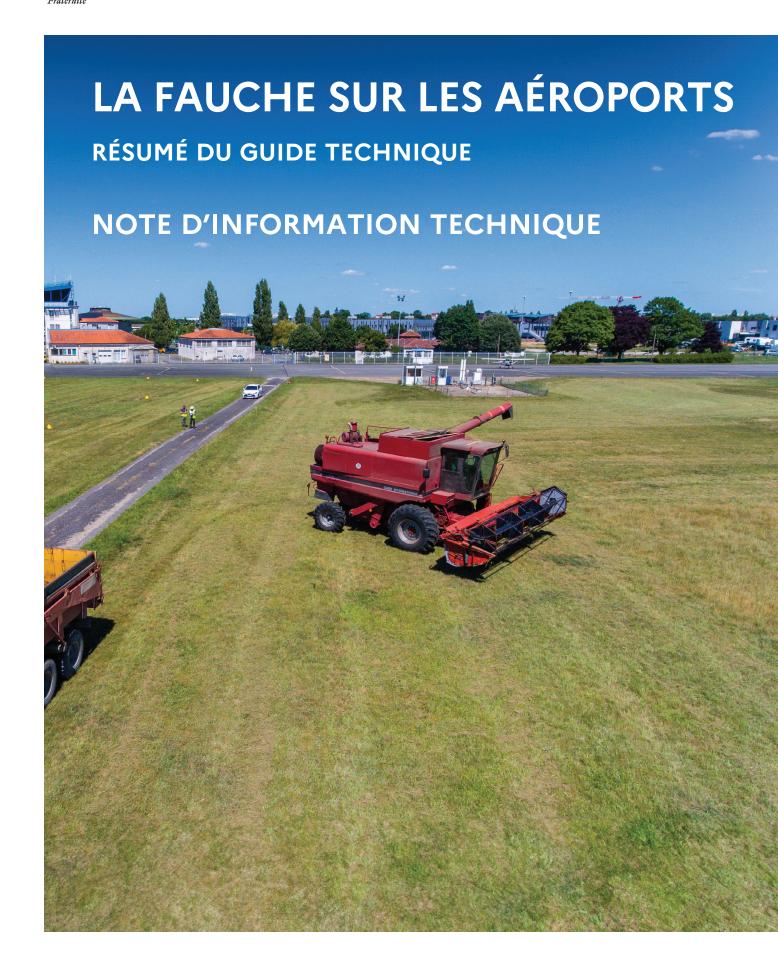


Liberté Égalité Fraternité









LA FAUCHE SUR LES AÉROPORTS

RÉSUMÉ DU GUIDE TECHNIQUE

Ce document est un résumé du guide technique « La fauche sur les aéroports – Entre gestion du risque animalier et valorisation de la biodiversité », à l'intention des décideurs. Le guide complet est disponible gratuitement sur le web: https://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/fr/fauche

NOTE D'INFORMATION TECHNIQUE

service technique de l'Aviation civile

Département Environnement, Sécurité des Systèmes et des Opérations,

RÉDACTEURS

Constance ANELLI

Maxime LEFÈVRE

Constance **ANELLI**, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, a commencé sa carrière à la DSAC en tant qu'inspectrice de surveillance des opérations aériennes. Fin 2021 elle a rejoint le STAC pour être en charge des questions liées à la prévention du risque animalier et à la biodiversité. Dans le cadre de sa fonction au sein de la division Environnement, elle est également en charge des travaux relatifs à l'adaptation des aéroports face au changement climatique.

Maxime **LEFÈVRE**, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, a commencé sa carrière à la Chambre d'Agriculture de Gironde en sortant de l'École Nationale des Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux (aujourd'hui Bordeaux Sciences Agro) en tant qu'ingénieur agronome spécialisé dans les maladies de la vigne. Il s'est ensuite reconverti dans l'aéronautique en 2008, en tant qu'inspecteur de surveillance dans la sûreté du fret aérien. Après 13 années d'inspections en milieu aéroportuaire, il a tout naturellement rejoint le STAC en tant que chargé de projet biodiversité sur les aéroports, mettant à profit sa double compétence agronomique et aéroportuaire.



SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET ENJEUX	5
1.1. LA BIODIVERSITÉ, UNE RICHESSE EN FORT DÉCLIN	5
1.2. LES PRAIRIES, UNE BIODIVERSITÉ MÉCONNUE	5
1.3. LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AÉROPORTUAIRE	6
2. L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AÉROPORTUAIRES	7
2.1. PRATIQUES DE FAUCHE	7
2.1.1. LES MODALITÉS D'ENTRETIEN PAR TYPE DE VÉGÉTATION ET DE VALORISATION DES BIODÉCHETS	7
2.1.2. HAUTEUR, FRÉQUENCE ET DATE DE FAUCHE SUR LES AÉRODROMES	9
2.1.3. LA FAUCHE DIFFÉRENCIÉE	9
2.2. COMPOSITION DU COUVERT VÉGÉTAL	10
3. LA CONCEPTION D'UN PLAN DE GESTION DES ESPACES VERTS	11
3.1. MÉTHODOLOGIE	11
3.2. RÉCAPITULATIF DES PISTES DE RÉFLEXION PAR THÉMATIQUE	12
POUR EN SAVOIR PLUS	15

RÉSUMÉ - MOTS-CLÉS

RÉSUMÉ

Les exploitants aéroportuaires sont chargés de l'entretien de leurs espaces verts, constitués principalement de prairies, d'abord entretenus dans l'objectif premier de garantir la sécurité des opérations. Face au déclin global de la biodiversité, l'engagement de tous est impératif, et les prairies aéroportuaires ont un fort potentiel de valorisation.

Afin d'accompagner les exploitants vers une conciliation de ces deux objectifs, ce résumé du guide technique "La fauche sur les aéroports" centralise, sur la base d'une analyse de la bibliographie existante et d'entretiens conduits avec une quarantaine de plateformes¹, les informations importantes relatives à la fauche sur les aéroports.

MOTS-CLÉS

Fauche, Aéroport, Risque animalier, Biodiversité, Tonte, Broyage, Prairie, Espaces verts.

EXECUTIVE SUMMARY

Airport operators are responsible for the maintenance of their meadows, with the primary objective of ensuring safety of operations. Facing the global decline in biodiversity, the commitment of all is essential and airport meadows have a strong potential for valorization. Thus, in this context of green spaces maintenance, carried out by more or less regular mowing, it is possible to implement some best practices in favor of biodiversity, while maintaining the level of safety at the airport.

In order to assist all operators in reconciling these two objectives, this technical guide centralizes, on the basis of an analysis of existing literature and interviews conducted with about 40 airports, information and airport mowing recommendations.

KEYWORDS

Meadow, Airport, Wildlife hazard, Biodiversity, Mowing, Grassland.

¹ Pour plus d'information concernant la collaboration avec les plateformes: https://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/fr/fauche

1. CONTEXTE ET ENJEUX

1.1. LA BIODIVERSITÉ, UNE RICHESSE EN FORT DÉCLIN

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Elle s'apprécie à travers trois dimensions:

- ▶ la diversité spécifique, qui prend en compte à la fois la richesse spécifique (c'est-à-dire le nombre d'espèces), et l'abondance relative des espèces dans un milieu donné;
- la diversité génétique, qui désigne le degré de variété des gènes au sein d'une même espèce;
- ▶ la diversité écosystémique, qui caractérise la diversité des biotopes (les milieux) et des biocénoses (l'ensemble des espèces d'un milieu).

La Terre connait actuellement un effondrement rapide de sa biodiversité, comme souligné par la communauté scientifique dans le dernier rapport de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services). La France n'est pas épargnée par ce constat. La liste rouge des espèces menacées réalisée par le comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) continue de s'allonger.

1.2. LES PRAIRIES, UNE BIODIVERSITÉ MÉCONNUE

Les prairies, qui constituent un type de milieu bien spécifique, se définissent selon des critères multiples liés notamment à leur composition, la typologie du sol ou encore leurs modalités d'entretien. On distingue généralement les prairies permanentes (installées depuis plusieurs années) des prairies temporaires (mises en place sur une période plus courte).

En France, la surface de prairies sur le territoire métropolitain a fortement régressé tout au long du XX^e siècle avec la spécialisation des exploitations et l'artificialisation. La superficie des prairies permanentes est ainsi passée de 9,9 millions d'hectares en 1961 à 7,6 millions d'hectares en 2010. La biodiversité inféodée à cet habitat se retrouve ainsi fortement menacée, comme de nombreux pollinisateurs sauvages.



Figure 1 – Orchis brúleí.



Figure 2 – Épeire des bois dans une prairie aéroportuaire.

1. CONTEXTE ET ENJEUX

1.3. LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AÉROPORTUAIRE



Figure 3 – Prairie aéroportuaire à sol pauvre, riche en Asphodèles et Orchidées.

Les aéroports présentent la particularité d'être composés en moyenne à 70 % d'espaces non-artificialisés, principalement constitués de prairies de fauche. Ces espaces aéroportuaires constituent environ 500 km² d'espaces fauchés intéressants pour la préservation et la restauration des prairies et sont mis en avant dans la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030.

Si les différents types de prairies sont fortement représentés sur les aéroports de France métropolitaine, d'autres écosystèmes singuliers sont présents. Les aéroports sont en effet répartis sur l'ensemble du territoire national (métropole et Outre-mer) et sont soumis à des conditions météorologiques très variées. Ils sont ainsi susceptibles d'abriter une diversité d'espèces importante, des espèces communes comme des espèces patrimoniales locales.

Ce sont les exploitants qui sont chargés de l'entretien de leurs dépendances vertes avec l'objectif premier de garantir les conditions de sécurité des opérations. Ils sont donc en première ligne pour gérer et valoriser la biodiversité du site.

La présence animalière sur et autour des aérodromes peut représenter un danger important pour les opérations aériennes. La gestion des espaces verts aéroportuaires constitue le principal moyen passif de gestion du risque animalier, à travers la composition du couvert ou la stratégie de fauche. Cette gestion joue par ailleurs un rôle sur d'autres enjeux de sécurité aérienne (servitudes, visibilité du balisage, risque incendie, etc.).

En adaptant la gestion de leurs espaces verts, les aéroports peuvent donc mettre en place des pratiques permettant de préserver et valoriser une biodiversité compatible avec leurs exigences en matière de sécurité. En effet, toutes les espèces de faune et de flore présentes ne représentent pas un danger pour les opérations aériennes. Sur ce point, l'évaluation du risque animalier réalisée par les exploitants est l'outil de référence pour mettre en place une logique de gestion du risque plutôt que d'élimination du danger.



Figure 4 – Prairie aéroportuaire.

2.1. PRATIQUES DE FAUCHE

Une prairie peut être entretenue (c'est-à-dire maintenue dans son état prairial) principalement selon deux techniques: le pâturage (par des animaux) ou la fauche (par des outils mécaniques). En fonction des besoins, des interventions complémentaires peuvent également être réalisées (ébousage et étaupinage – opérations consistant à étendre sur un terrain respectivement les bouses et les monticules de terre soulevés par les taupes, nivellement, aération, sursemis, etc.).

Sur les prairies aéroportuaires, c'est généralement par une action mécanique que l'entretien est réalisé. Dans ce document, le terme fauchage ou fauche est utilisé pour regrouper l'ensemble des opérations mécaniques permettant de réduire la hauteur de l'herbe (coupe, tonte, broyage).



Figure 5 - Faucheuse broyeuse en action sur une plateforme.

2.1.1. LES MODALITÉS D'ENTRETIEN PAR TYPE DE VÉGÉTATION ET DE VALORISATION DES BIODÉCHETS

Le choix entre coupe, tonte et broyage dépend des objectifs de traitement des résidus de la fauche et des espèces présentes sur le terrain. La valorisation des biodéchets à travers l'export des résidus de fauche présente différents bénéfices:

- d'une part en matière de sécurité des opérations (ingestion moteur, risque incendie);
- d'autre part en matière de biodiversité, puisqu'un sol plus pauvre en nutriments permettra à une flore plus diversifiée de s'exprimer.

Par ailleurs, un sol enrichi par les résidus laissés sur place entraine une pousse plus rapide de la végétation, ce qui augmente de fait le nombre de passages nécessaire pour maintenir la végétation à une hauteur cible et donc le coût global des opérations de fauche.

Il existe plusieurs modalités de valorisation des résidus de fauche :

Fourrage, litière ou paillage

Ce type de valorisation est permise par une action de coupe de la végétation. Elle se fait en un point unique et la tige tombe au sol. À hauteur de fauche égale, la coupe diminue le risque de destruction de la petite faune présente dans la prairie par rapport au broyage et à la tonte.



Figure 6 - Petite faune présente dans la prairie.

Ce type de valorisation est généralement observé chez des exploitants ayant recours à un agriculteur pour l'entretien. Équipé pour ce type de travail, celui-ci peut gérer la coupe puis la mise en ballots et leur évacuation.

Compostage ou méthanisation

La tonte et le broyage, qui permettent d'obtenir des petits résidus de fauche, sont plus adaptés à une valorisation par compostage ou méthanisation grâce à une dégradation plus rapide des résidus. Ces techniques sont généralement privilégiées lorsqu'il est requis de couper à ras l'herbe peu haute et de façon régulière. La tonte s'effectue généralement avec une tondeuse autoportée ou avec un rotofil pour les travaux de finition. L'exploitant a également recours au broyage lorsque la végétation est haute ou qu'elle est composée de ligneux. On notera que pour les espaces verts spécifiques, tels que le long des clôtures aéroportuaires, autour des équipements et balisages, ou sous les éventuels panneaux photovoltaïques, l'aéroport peut avoir recours à d'autres types de matériels ou modalités d'entretien.

2.1.2. HAUTEUR, FRÉQUENCE ET DATE DE FAUCHE SUR LES AÉRODROMES

La fréquence, la date et la hauteur de taille sont les trois principaux paramètres de la fauche avec des conséquences directes à la fois en matière de sécurité comme de biodiversité. De nombreux critères sont à prendre en compte pour déterminer ces trois paramètres (visibilité, risque animalier, coût, climat, etc.).

2.1.3. LA FAUCHE DIFFÉRENCIÉE

La fauche différenciée, appelée aussi fauche « adaptée » ou « raisonnée », est un moyen de gestion des prairies consistant à adapter les modalités de fauche sur les différents secteurs de l'aéroport afin de réaliser le bon entretien, au bon endroit et au bon moment.

Ce type de planification de la fauche repose sur un travail préalable de sectorisation des espaces verts, en fonction des enjeux et des objectifs à atteindre localement (sécurité, biodiversité, rendement fourrager, etc.). Les différents paramètres de l'entretien (cf. paragraphe précédent) peuvent alors être adaptés à chaque secteur. Cette planification se traduit dans un plan de gestion propre à chaque aérodrome.



Figure 7 – Fauche différenciée: courte sur bande aménagée et longue plus loin.

La gestion différenciée permet également de limiter la sur-intervention sur certaines parcelles, et est ainsi généralement génératrice d'économie, qu'il est possible de réinvestir sur des travaux d'entretien de finition.

2.2. COMPOSITION DU COUVERT VÉGÉTAL

En complément des actions consistant à entretenir la végétation présente, il est possible d'agir directement sur la composition du couvert végétal. Cela couvre notamment:

- ▶ La réalisation de semis: Pour différents objectifs (meilleure tenue à la sécheresse, meilleure résistance au souffle, hauteur maximale de végétation réduite pour limiter le fauchage, ou tout simplement après des travaux pour renouveler le couvert végétal), plusieurs expériences de réalisation de semis sur les prairies aéronautiques ont été menées. Elles ont notamment mis en évidence les difficultés liées à la maitrise d'une végétation en milieu ouvert en utilisant des variétés exogènes. En outre, l'uniformisation du couvert végétal à travers l'utilisation de mélange de semences peu diversifié n'est pas recommandée du point de vue de la biodiversité. L'utilisation de mélanges variés utilisant des semences locales labellisées permet d'améliorer la valeur du couvert en matière de biodiversité et une meilleure résistance du couvert sur le temps long. Certains aéroports sont déjà engagés dans cette démarche, accompagnés par les conservatoires d'espaces naturels (CEN) qui peuvent utiliser les sites aéroportuaires comme source de graines pour d'autres projets d'aménagement.
- Le contrôle d'espèces végétales ciblées: Certaines espèces végétales, naturellement présentes ou cultivées, ont été identifiées comme attractives pour certains oiseaux sur des plateformes. Éliminer ou réduire autant que possible la présence de ces espèces peut être un moyen de gestion du risque efficace.
- ▶ Le contrôle des espèces invasives ou exotiques envahissantes: Certaines espèces botaniques sont identifiées comme étant des espèces invasives ou espèces exotiques envahissantes (i.e. introduites par l'homme sur un territoire hors de leur aire de répartition naturelle qui entrent en concurrence avec les espèces autochtones). Elles sont problématiques à la fois car elles génèrent des risques sur plusieurs aspects de l'exploitation d'un aéroport (gêne visuelle, dommage à des infrastructures sensibles, ...) mais également car elles ont généralement un impact négatif fort sur la biodiversité locale. Le fauchage seul ne permet pas toujours de les éliminer et des interventions ciblées sont souvent requises.

Un plan de gestion des espaces verts est un document permettant à l'exploitant d'aéroport de planifier l'ensemble des actions relatives à l'entretien des surfaces en herbe. Il doit contenir principalement la sectorisation des espaces verts aéroportuaires, les objectifs d'entretiens associés à chacun des différents secteurs, et les modalités d'entretien sur chaque secteur (fréquence d'intervention, hauteur, période cible, moyens d'intervention).

Il est recommandé que chaque aéroport dispose d'un tel plan. Il peut participer au plan de gestion des habitats conformément aux recommandations internationales.

Chaque plan de gestion est unique, et traduit l'ensemble de ces facteurs. Néanmoins, il est possible de suivre sur tous les aéroports une méthodologie basée sur le principe du pilotage de l'entretien par objectif.

3.1. MÉTHODOLOGIE

Il est impératif de réunir pour cette réflexion l'ensemble des acteurs de l'aéroport concerné.

Trois étapes sont indispensables pour aboutir à un plan de gestion correctement construit:

- 1. Analyser le terrain et les contraintes de la plateforme;
- 2. Sectoriser le terrain et définir les objectifs par secteur; et
- 3. Définir et formaliser les modalités d'entretien par couple secteur/objectif

1. Analyser le terrain et les contraintes de la plateforme – Connaitre pour agir!

La connaissance de l'écosystème local sur et autour (faune, flore, habitats, topographie) de l'emprise est primordiale.

Une rigueur dans les suivis est essentielle, puisqu'il est indispensable de pouvoir analyser dans le temps l'évolution d'une situation. Si ce travail peut être réalisé par des bureaux ou associations spécialisés, il existe un certain nombre de protocoles de sciences participatives qui peuvent être mis en place par l'exploitant directement.

2. Sectoriser le terrain et définir les objectifs par secteur

Pour définir les objectifs de chaque zone, l'exploitant doit faire l'inventaire des différentes infrastructures présentes dans chaque secteur et lister l'ensemble des contraintes opérationnelles liées à la sécurité des opérations (risque animalier, visibilité du balisage, risque incendie, etc.) ayant un impact sur la gestion de son environnement. Une fois les contraintes de sécurité listées, l'exploitant pourra évaluer les possibilités de valoriser la biodiversité dans les différents secteurs (espèces floristiques patrimoniales à préserver, espèces invasives à éliminer, diversité floristique à améliorer, etc.).

3. Définir le plan de gestion

Le but de cette étape est d'aboutir à un document contenant notamment une carte synthétique.

Pour chaque secteur, il présente les objectifs cibles d'une part, et les modalités retenues de fauche (matériels, conditions et périodes d'entretien) d'autre part. Il est à noter que le plan peut être construit sur plusieurs années, certaines parcelles pouvant ne pas faire l'objet d'un entretien annuel mais de façon moins régulière.

En cas de recours à un prestataire, la rédaction d'une convention spécifique est indispensable et sera annexée au plan de gestion.

Par ailleurs, ce document doit être vivant et faire l'objet d'une révision régulière, en fonction notamment de l'évolution de la faune et de la flore présentes. Il est donc impératif de réaliser un suivi écologique régulier. La mise en place d'indicateurs spécifiques facilitera le suivi. L'organisation d'une réunion d'échanges avec l'ensemble des acteurs sur une base annuelle est recommandée et est l'occasion de dresser un bilan des actions menées.

En complément d'un bilan annuel, l'exploitant se doit de définir dans le plan de gestion des jalons temporels pour lui permettre une gestion « en temps réel » et s'assurer de déclencher les bonnes actions au bon moment. En effet, le plan de gestion est essentiellement un document de planification stratégique des opérations d'entretien, et doit s'articuler avec une gestion tactique afin d'être en mesure de réagir à temps à des conditions variables. L'exploitant peut ainsi se fixer des cibles sur certains indicateurs (ex: hauteur du couvert), des alertes spécifiques (observations d'espèces à risque), ou des points d'étape temporels fixes.

3.2. RÉCAPITULATIF DES PISTES DE RÉFLEXION PAR THÉMATIQUE

▶ Circuit de fauche

Pratiques	Impacts	Sécurité	Biodiversité
Faucher de manière non-centre. Sur les grandes surfaces à faucher mammifères au centre de la parce la fuite des oiseaux et mammifères. Fauche centripète	r, éviter une fauche centripète qui piège les oiseaux et lle. Ci-dessous trois méthodes de fauche qui permettent	Neutre	Positif
côtés de la piste Débuter la fauche par des surface d'oiseaux en bordure de cette der	sur les deux côtés de la piste pourrait engendrer des	Positif	Neutre
Réduire la vitesse de travail Afin de laisser le temps aux anima	ux de fuir, réduire la vitesse de travail à 5-10 km/h.	À évaluer	Positif

▶ Matériel

Impacts Pratiques	Sécurité	Biodiversité
Couper plutôt que tondre et broyer Lorsque cela est possible, privilégier le matériel de coupe qui, à hauteur de fauche égale, détruit moins les insectes, amphibiens, petits mammifères et oiseaux présents au sol que le matériel de tonte ou de broyage. La coupe permet par ailleurs une meilleure valorisation des résidus de fauche.	Neutre	Positif
Mettre en place une barre d'effarouchement Mettre en place une barre d'effarouchement sur le matériel de fauche pour faire fuir oiseaux et petite faune.	Neutre	Positif
Ne pas utiliser de conditionneur Afin d'augmenter le taux de survie d'insectes (abeilles, orthoptères).	Neutre	Positif

▶ Couvert herbacé

Impacts	Sécurité	Biodiversité
Pratiques		
Privilégier les graines locales en cas de semis ou sursemis		
En cas de semis ou de sursemis, les graines locales sont à privilégier. Cela permet de : 1. Regénérer les écosystèmes locaux, 2. Gagner en efficacité (meilleure résistance, symbiose avec la biodiversité locale).	Neutre	Positif
Limiter/Éliminer les espèces invasives et exotiques envahissantes		
Par leur multiplication rapide, elles menacent la biodiversité et particulièrement les espèces autochtones. Les repérer, limiter leur propagation voire les éliminer auront un effet positif sur la biodiversité locale.	Positif	Positif
Les éliminer améliore la visibilité sur la plateforme et à long terme diminue la fréquence de passage de machines.		

▶ Période, fréquence et hauteur de fauche

Impacts	Sécurité	Biodiversité
Pratiques		Diodiversite
Faucher avant la période où le trafic aérien est le plus bas		
Faucher avant une période où il y aura peu de trafic sur la plateforme, puisque le niveau de risque animalier sera plus important pendant et juste après la fauche. Sur les aérodromes à fort trafic, la fauche peut ainsi être réalisée de nuit, seule période où le niveau de trafic est suffisamment faible pour assurer le niveau de sécurité. Néanmoins, la fauche nocturne a un impact fort en matière de biodiversité. En effet, les pollinisateurs et insectes nocturnes sont plus nombreux que les diurnes (64 % des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit, et la faune diurne dormant la nuit serait encore plus dérangée.	Positif	À évaluer
Faucher haut		
L'herbe courte attire beaucoup d'animaux: bonne vision pour repérer ses proies/sa nourriture et prévenir l'arrivée éventuelle de prédateurs, repos facile. Un couvert court limite également le nombre d'insectes et petite faune. L'herbe haute (plus de 20 cm) permet d'abriter certains animaux se reproduisant au sol, de nombreux mammifères, oiseaux, reptiles et insectes mais faute de visibilité elle est moins attractive pour les rapaces qui ne voient pas leurs proies ainsi que les oiseaux grégaires qui ne se sentent pas en sécurité ou qui ont du mal à trouver leur nourriture (mouettes, goélands). Selon les besoins, il est possible de privilégier la période de fauche plutôt que la hauteur de fauche: faucher dans une période qui permet une repousse rapide de l'herbe (par ex. mi-septembre).	À évaluer	Positif
Faucher moins souvent		
Moins il y a de coupes dans l'année, moins il y a de moments où le risque aviaire sera ponctuellement augmenté. De plus, les expériences ont montré que la réduction du nombre de fauches a un effet positif sur la biodiversité.	Positif	Positif
Faucher tardivement		
Cela permet de respecter le cycle de la nature (achèvement du développement de certaines espèces faune/flore). Faucher tardivement a pour conséquence une réduction du nombre de fauche dans l'année, et donc des coûts associés.	À évaluer	Positif
Créer des zones refuges		
Qu'elles soient ponctuelles sur quelques mois de l'année (cf. faucher tardivement), ou mises en place sur plus long terme (friches), les zones refuges protègent les espèces floristiques et faunistiques en leur laissant un espace de vie préservé de toute interruption dans leur cycle d'évolution. Un éventuel entretien est nécessaire pour contrôler la pousse des ligneux et petits arbustes, et un changement régulier de zones est également nécessaire pour que le plus d'espèces puissent s'exprimer. Attirant certains animaux (cf. faucher haut) les zones refuges placées loin des pistes peuvent permettre de contrôler le risque animalier sur certaines plateformes.	À évaluer	Positif

> Traitement des résidus de fauche

Impacts	Sécurité	Biodiversité
Pratiques		
Valoriser les résidus de fauche		
Exporter les résidus de fauche pour faire du fourrage, de la litière, du compostage, de la méthanisation, c'est:	Positif	
1. Réduire le risque d'envol des résidus et donc d'aspiration de ces résidus par les moteurs des avions.		Positif
Appauvrir le sol en nutriments et donc favoriser une diversification de la flore. Réduire le risque de création de vides au sol.	Positii	Positii
4. Limiter le risque animalier en éliminant le facteur attractif que représente l'herbe laissée sur place. All control de risque de cleation de vides au soi.		
5. Éviter le risque d'incendie par auto-embrasement.		

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le guide technique « La fauche sur les aéroports »: https://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/fr/fauche



Conception: STAC/Département Administration, Système d'Information et Diffusion

Couverture: © Richard METZGER DGAC/STAC

Crédit photos: © Constance ANELLI DGAC/STAC, Fig. 5

© Maxime **LEFÈVRE** DGAC/STAC, Fig. 1, 2

© Richard **METZGER** DGAC/STAC, Fig. 3, 4, 7 – Page. 2, 16 © Maxime **LEFÈVRE**, Constance **ANELLI**, Roland **SEITRE**, Fig. 6

Octobre 2024



Direction générale de l'Aviation civile service technique de l'Aviation civile CS 30012 - 31 avenue du Maréchal Leclerc 94 385 Bonneuil-sur-Marne CEDEX FRANCE

Téléphone: 0149568000 www.stac.aviation-civile.gouv.fr www.ecologie.gouv.fr